



Facture de 5000 euros impayée

Par **ingrid01**, le 20/08/2015 à 01:00

Bonsoir,
Mon conjoint est artisan dans l'électricité et la plomberie et des clients refusent de lui payer une facture de 5000 euros. Nous avons fait appel à un organisme du crédit mutuel qui a envoyé plusieurs relances aux clients mais hélas cela n'a rien donné ! Il nous conseille de ne pas aller plus loin car cela risquerait de nous coûter beaucoup plus cher
Les propriétaires ont une SCI familiale.
Dans l'attente de vos conseils !
Merci d'avance
Ingrid

Par **alterego**, le 20/08/2015 à 09:14

Bonjour,
"Nous avons fait appel à un organisme du crédit mutuel qui a envoyé plusieurs relances aux clients mais hélas cela n'a rien donné"
Personnellement, je n'aurais pas donné suite non plus, pas plus que je n'aurais utilisé ce moyen de recouvrement.
Avant de vous guider, merci de préciser le motif opposé par la SCI pour justifier le refus.
Des malfaçons ou des nonfaçons avaient-elles été relevées le client ?
"Il nous conseille de ne pas aller plus loin car cela risquerait de nous coûter beaucoup plus cher"
Votre "conseiller" le ferait-il si vous lui demandiez de s'asseoir sur une créance du même montant ?
Cordialement